

Catégorie MIS (art. 2 RELASoc) : UTILITE SOCIALE

Intitulé de la mesure : **Observation des ressources socio-profession.**

Code Genre MIS * : 633

Diese Eingliederungsmassnahme wird nur auf französisch durchgeführt. Cette MIS n'est organisée qu'en français.

Activité : Entretien & embellissement / Communes Cheiry - Villeneuve

Description de l'activité : Cette activité (1) auprès des communes de Cheiry et Villeneuve consiste à participer aux tâches d'entretien et de service assurées par les municipalités de Cheiry (archivage, surveillance de la déchetterie, entretien de cours d'eau, entretien de plates-bandes, petits services à des personnes âgées) et Villeneuve (surveillance de la déchetterie, entretien de cours d'eau).

Objectifs à atteindre par le/la bénéficiaire : Cette activité vise à observer les ressources socio-professionnelles disponibles en vue d'une réinsertion professionnelle (employabilité). Elle a pour objectif de réussir l'accomplissement de tâches manuelles en tenant compte des capacités physiques, psychologiques du bénéficiaire et de ses habiletés sociales et techniques. Elle offre aussi au bénéficiaire la possibilité de reconstituer un réseau socioprofessionnel. Cette activité devrait déboucher sur un bilan des ressources socio-professionnelles du bénéficiaire et la mise en place d'un projet de réinsertion professionnelle progressivement mis en place durant la période de la MIS en collaboration avec l'ORP.

Moyens et méthodes : Participation aux activités proposées par le service communal ; observation ; évaluation entre le service communal, le bénéficiaire et le service social régional.

Profil des bénéficiaires : Bénéficiaires LASoc, homme ou femme, portant un intérêt pour l'exercice des tâches décrites ci-dessus, quelques compétences manuelles et aimant le travail en plein air.

Encadrement
 - Personnel : Mme M. Matzinger, cons. aux af. soc. à Villeneuve.
 - Equipement : Infrastructure des service communaux.

Conditions de participation : Rencontre préalable entre le/la bénéficiaire, la personne responsable de l'encadrement de la MIS et le service social régional.

Capacité d'accueil : 1 pers. max

Coût de revient par bénéficiaire : Fr. 50.- / bilan (initial, intermédiaire, final)

(Frais d'org., art. 32a let. a / 34 LASoc)

Lieu	- Localité : Cheiry et Villeneuve	- District : Broye
	- Adresse : Administration communale	
Modalités	- Durée : 3 à 6 mois maximum	
	- Dates : -	
	- Fréquence : 5 demi-journées par semaine max. modulables en fonction de l'activité, de la saison et du contexte.	
	- Horaire : Selon entente avec le service communal.	
	- Taux d'activ. : 50%	

Tiers

Organisateur : Administration communale de Cheiry

Adresse : **Tél.** : 026 668 21 49
No postal / Localité : 1529 Cheiry **Fax** :
Responsable du projet : Martine Matzinger **E-mail** : bourse.cgm@praznet.ch
Personne de référence : Martine Matzinger **Type de tiers organisateur** : Organisme prestataire =contrat de prestations (2)
Mission de l'organisme : Administration des tâches publiques des collectivités communales

Remarques : (1) Affiliation RC obligatoire (auprès du SASOC, cf. circulaire du 1er avril 2000),
 (2) La Commune de Cheiry doit prendre en charge la couverture accident LAA (cf. circulaire du 1er juillet 2003).